



VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

FELYX CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES SERVICES FOURNIS PAR FELYXEN BELGIQUE

Dernière mise à jour des présentes conditions générales : 24 octobre 2022

Les présentes conditions générales d'utilisation (les « **CGU** ») régissent l'utilisation de l'application Felyx (l'« **App Felyx** ») et la location de scooters ou cyclomoteurs électriques partagés (les « **E-scooters** ») fournis par felyx Belgium B.V., une société par actions simplifiée, dont le siège social est sis Building B1 CityLine, Rue des Vétérinaires 42A ,1070 Anderlecht. Module B1-100-01a (« **felyx** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** ») via l'App felyx (les « **Services** »). Dans les conditions prévues aux présentes CGU, le client de Felyx (« **vous** », « **votre** » ou le « **Client** ») et felyx concluent un contrat relatif à l'utilisation de l'App felyx et à la location de E-scooter felyx via l'App felyx.

Le service clientèle de felyx peut être contacté au numéro de téléphone suivant : +32 2 588 85 04 ou à l'adresse e-mail suivante : supportbelgium@felyx.com.

NOUS VOUS DEMANDONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION AVANT D'UTILISER LES SERVICES FELYX DANS VOTRE PAYS. TOUTE UTILISATION DES SERVICES FELYX (CRÉATION DE COMPTES ET LOCATION DE NOS E-SCOOTERS) EST SOUMISE À VOTRE ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION. À DÉFAUT D'ACCEPTATION DE CES CONDITIONS, VOUS NE DISPOSEZ PAS DE LA POSSIBILITÉ D'UTILISER LES SERVICES FOURNIS PAR FELYX.

1. L'App felyx

1.1. Compte Utilisateur

- 1.1.1. Toute utilisation des Services felyx est soumise à la création d'un compte personnel sur l'App felyx (le « **Compte Utilisateur** »). Vous ne pouvez avoir qu'un seul Compte Utilisateur sur l'App felyx. felyx peut refuser la création d'un compte d'utilisateur s'il a des motifs raisonnables de penser que le compte d'utilisateur sera utilisé en violation des présentes conditions générales .
- 1.1.2. Pour pouvoir créer un Compte Utilisateur sur l'App felyx, vous devez disposer d'un téléphone mobile ou d'une tablette qui satisfait aux exigences techniques de l'App felyx. Lors de son téléchargement, l'App felyx vérifie automatiquement si votre téléphone mobile ou votre tablette répond aux exigences nécessaires. felyx ne garantit pas la compatibilité. La responsabilité de l'utilisation de vos données cellulaires vous incombe et tous les coûts facturés par votre fournisseur de données cellulaires sont à votre charge.
- 1.1.3. Afin de créer un Compte d'Utilisateur, nous vous demanderons de nous fournir certains types de données personnelles (telles que le nom et le prénom, l'adresse e-mail, la date de naissance, le numéro de téléphone portable, etc.); le moyen de paiement préféré et les données associées pour le traitement du paiement (« **Profil de Paiement** »); et toute autre information ou document signalé comme obligatoire et nécessaire par felyx pour vous permettre d'utiliser nos Services (« **Données du Compte d'Utilisateur** »).
- 1.1.4. felyx n'est pas responsable des défauts ou des inexacitudes de l'App felyx, y compris notamment, les données cellulaires, la surcharge et/ou maintenance du réseau, les mises à jour de logiciels ou les améliorations de l'App felyx et/ou du site web.

1.2. Validation du Permis de Conduire

- 1.2.1. Afin de pouvoir mener à bien la création de votre Compte d'utilisateur, vous devez être âgé d'au moins dix-huit (18) ans et être titulaire d'un permis de conduire de catégorie A, AM ou B en cours de validité ou d'un permis étranger équivalent pour conduire, même dans les cas où un permis de conduire de catégorie A, AM ou B ou un permis étranger équivalent ne sont pas requis pour conduire un E-scooter dans le pays où vous avez l'intention d'utiliser nos Services.
- 1.2.2. Afin de vérifier l'authenticité du permis de conduire, sa date d'expiration et son titulaire (la « **Validité** »), nous vous demanderons de nous envoyer une copie recto verso de votre permis de conduire ainsi qu'un selfie depuis l'App felyx. Le selfie sera utilisé pour vérifier que vous êtes bien le propriétaire du permis de conduire que vous utilisez et que vous nous avez envoyé pour la création de votre Compte Utilisateur. La Validité du permis de conduire sera vérifiée et confirmée par un prestataire externe (le « **Prestataire de Validation** ») mandaté par felyx à cette fin (le « **Processus de Validation Numérique** »). La Validité de votre permis de conduire peut



VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

également être confirmée manuellement par un collaborateur habilité de notre Service Client ou de notre Prestataire de Validation lorsque sa Validité ne peut pas être confirmée par le Processus de Validation Numérique. Si vous souhaitez en savoir plus sur la manière dont nous collectons, utilisons et stockons vos données personnelles dans le cadre du Processus de Validation Numérique, veuillez consulter [notre Déclaration de Confidentialité](#) disponible sur le site web de felyx.

- 1.2.3. Vous êtes personnellement et intégralement tenu de vous assurer que votre permis de conduire vous autorise à conduire dans la catégorie/classe nécessaire pour conduire un E-scooter felyx et que vous êtes autorisé à utiliser votre permis de conduire conformément aux lois et règlements applicables dans le pays où vous avez l'intention d'utiliser nos Services. Vous serez responsable de tous les coûts, amendes et dépenses encourues pour le non-respect de l'obligation énoncée par le présent **article 1.2.3. et 1.2.4.**
- 1.2.4. Vous devez à tout moment, lorsque vous louez un E-scooter felyx, avoir en votre possession la copie originale du permis de conduire. Si votre permis de conduire a expiré, est perdu, a été révoqué ou n'est plus en votre possession pour quelque raison que ce soit, vous ne devez pas utiliser les Services felyx. En cas de suspicion raisonnable de la part de felyx que vous utilisez les Services felyx sans être titulaire d'un permis de conduire valide, felyx se réserve le droit de suspendre immédiatement, ou de bloquer l'accès à votre Compte Utilisateur sur l'App felyx. Toute utilisation des Services felyx sans permis de conduire valide peut également entraîner l'application de pénalités contractuelles imposées par felyx pour le montant détaillé dans dont le montant est détaillé dans la liste des Frais (La « [Liste des Frais](#) »). La [Liste des Frais](#) fait partie intégrante des conditions générale.
- 1.2.5. felyx se réserve le droit de signaler à la police tout soupçon de fraude ou d'irrégularité criminelle qui pourrait découler du Processus de Validation Numérique.

1.3. Contrat-Cadre

- 1.3.1. La création d'un Compte Utilisateur et l'acceptation des présentes CGU entraîneront la conclusion d'un contrat entre vous et felyx (le « Contrat-Cadre »). La conclusion du Contrat-Cadre n'est pas subordonnée et ne constitue pas une obligation pour vous de conclure des contrats séparés pour l'utilisation des E-scooters de felyx (c'est-à-dire des contrats de location des E-scooters de felyx) (ci-après les « Contrats de Location Individuels »).
- 1.3.2. SI VOUS CHOISISSEZ DE CONCLURE UN CONTRAT DE LOCATION INDIVIDUEL, EN RAISON DE LA NATURE DUDIT CONTRAT (C'EST-À-DIRE LA LOCATION À COURT TERME D'UN E-SCOOTER), VOUS RENONCEZ EXPRESSÉMENT PAR LES PRÉSENTES À VOTRE DROIT DE RÉTRACTATION (TEL QUE PRÉVU PAR LA LOI APPLICABLE) DUDIT CONTRAT DE LOCATION INDIVIDUEL ET VOUS ACCEPTEZ QUE LE CONTRAT DE LOCATION INDIVIDUEL SOIT EXÉCUTÉ DÈS QUE VOUS COMMENCEZ À UTILISER L'E-SCOOTER.
- 1.3.3. Concernant le Contrat-Cadre, conformément aux dispositions légales actuellement en vigueur, vous disposez d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de ce contrat pour exercer votre droit de rétractation (c'est-à-dire annuler le fait que vous ayez conclu le Contrat-Cadre), sans être tenu de le motiver ni de payer une quelconque pénalité. Le droit de rétractation pour le contrat-cadre est réputé être renoncé par le Client lors de la conclusion d'un contrat de location individuel.
- 1.3.4. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez notifier votre décision de rétractation à felyx par écrit (par courrier recommandé ou par email), par une déclaration dénuée de toute ambiguïté, avant l'expiration du délai de rétractation tel que prévu au présent article.

1.4. Sécurité des Comptes d'Utilisateur

- 1.4.1. Il est de la plus haute importance pour felyx que seul le Client utilise les Services sous son Compte Utilisateur. Permettre à des tiers d'utiliser le compte utilisateur du Client ou permettre à des tiers d'utiliser l'E-scooter dans le cadre du contrat de location individuel du Client est strictement interdit. Compte tenu des risques matériels pour felyx liés à un tel comportement non autorisé, felyx se réserve le droit d'imposer une pénalité contractuelle telle que déterminée dans la [Liste des Frais](#), à la fois comme mesure préventive et comme compensation pour les dommages causés par un tel comportement.
- 1.4.2. Vous êtes personnellement responsable de l'exactitude, de la validité et de l'exhaustivité des Données du Compte d'Utilisateur que nous vous communiquons. Vous êtes également entièrement tenu de veiller à ce que les Données du Compte d'Utilisateur restent exactes, à jour et sécurisées pendant toute la durée d'utilisation de nos Services. felyx se réserve le droit de vérifier les Données du Compte d'Utilisateur que vous communiquez. S'il s'avère que les Données du Compte d'Utilisateur sont incorrectes, inexacts, incomplètes ou frauduleuses, felyx se réserve le droit de suspendre, de désactiver ou de bloquer l'accès à votre Compte Utilisateur sur l'App felyx. Dans ce cas, vous acceptez de coopérer et de nous assister dans la réalisation des contrôles et vérifications nécessaires afin de réactiver votre Compte Utilisateur ou de vous autoriser à utiliser nos Services.
- 1.4.3. Vos identifiants sont strictement personnels, et vous êtes personnellement responsable de leur sécurité. Il est strictement interdit de créer un Compte Utilisateur pour un tiers ou de partager l'identifiant et le mot de passe de votre Compte Utilisateur (les « **Identifiants du Compte Utilisateur** ») avec des tiers, y compris les membres



VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

de votre famille. Vous devez immédiatement modifier vos Identifiants du Compte Utilisateur si vous avez des raisons de croire qu'un tiers a pris connaissance de vos Identifiants du Compte Utilisateur ou si felyx vous demande de le faire. felyx se réserve le droit d'imposer une pénalité contractuelle, telle que déterminée dans la Liste des Fais, où felyx a des soupçons raisonnables que vous avez partagé les Identifiants du Compte Utilisateur avec des tiers, y compris les membres de votre famille. Vous êtes entièrement responsable de toutes pertes et de tous dommages liés à ou découlant de la divulgation de vos Identifiants du Compte Utilisateur ou de toute acte ou omission résultant de votre incapacité à sécuriser vos Identifiants du Compte Utilisateur ayant entraînée une activité frauduleuse depuis votre Compte Utilisateur. En cas de vol, de dommage ou d'utilisation des E-scooters de felyx en violation des présentes CGU rendue possible par une telle divulgation, felyx se réserve le droit de vous imposer une pénalité contractuelle du montant indiqué dans la [Liste des Frais](#).

- 1.4.4. Si vous avez des soupçons ou si avez détecté un accès non autorisé à votre Compte Utilisateur, vous devez immédiatement modifier vos Identifiants du Compte Utilisateur et/ou signaler dès que possible cette activité au Service Client de felyx dans le pays où vous utilisez nos Services, afin de permettre à felyx de prendre les mesures appropriées pour prévenir, détecter ou mettre fin à tous abus ou dommage. Nous veillerons à vous informer des mesures prises pour protéger votre Compte Utilisateur.
- 1.4.5. Il est strictement interdit de copier, de manipuler de toute autre manière l'App felyx ou son accès. Toute tentative ou tout acte en ce sens entraînera la suspension temporaire ou permanente de votre Compte Utilisateur par felyx ou le blocage de l'accès à votre Compte Utilisateur et/ou à l'App felyx. Vous serez entièrement responsable de tout dommage et perte résultant de toute action ou de toute tentative de copie ou de manipulation de toute autre manière que ce soit de l'App felyx.
- 1.4.6. Si felyx a des raisons de croire que vous ne respectez pas les présentes CGU lors de la création et/ou de l'utilisation de votre Compte Utilisateur sur l'App felyx, felyx se réserve le droit de suspendre, de désactiver, de bloquer l'accès à votre compte d'utilisateur ou de le supprimer définitivement.

2. Utilisation des E-scooter felyx

2.1. Disponibilité des E-scooters

- 2.1.1. Les E-scooters de felyx sont mis à disposition pour être utilisés dans certaines zones, telles qu'indiqué sur l'App felyx et/ou sur le site internet de Felyx (la « **Zone de Service** »).
- 2.1.2. felyx se réserve le droit de modifier unilatéralement la Zone de Service à tout moment. Ces modifications seront indiquées sur l'App felyx.
- 2.1.3. Nos Services peuvent être suspendus entre 1 heure et 6 heures du matin. Dans certaines villes, nos Services peuvent être réservés et utilisés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. felyx ne garantit pas une disponibilité continue et ininterrompue de nos Services, les suspensions pouvant résulter d'une opération de maintenance planifiée ou non planifiée, de mises à niveau, de réparations urgentes ou d'autres circonstances ponctuellement déterminées par felyx.

2.2. Réservation des E-scooters

- 2.2.1. Avant la conclusion d'un Contrat Individuel de Location, vous pouvez réserver gratuitement nos E-scooters sur l'App felyx (la « **Réservation** »). La Réservation n'est possible que pour les E-scooters identifiés comme étant disponibles sur l'App felyx.
- 2.2.2. Un E-scooter peut être réservé gratuitement pendant un délai maximum de quinze (10) minutes avant la conclusion du Contrat Individuel de Location (le « **Délai de Réservation** »). Felyx se réserve le droit de limiter le nombre de Réservations gratuites consécutives par Client, et de modifier unilatéralement la durée du Délai de Réservation. Toute modification de cette nature sera indiquée sur l'App felyx.
- 2.2.3. Le Délai de Réservation peut être prolongé (le « **Délai de Réservation Prolongé** ») moyennant le paiement de frais dont le montant est indiqué dans la [Liste des Frais](#).
- 2.2.4. Si à l'expiration du Délai de Réservation ou du Délai de Réservation Prolongé, vous décidez de ne pas conclure un Contrat Individuel de Location, la Réservation prendra automatiquement fin, et le E-scooter felyx sera automatiquement identifié comme étant disponible sur l'App felyx. felyx se réserve le droit de refuser une Réservation, si le E-scooter choisi par vous n'est pas disponible et/ou n'est pas prêt à être utilisé pour quelque raison que ce soit, pour des motifs déterminés par felyx.

2.3. Conclusion du Contrat Individuel de Location – Début du Trajet

- 2.3.1. Un Contrat Individuel de Location commence au moment où vous déverrouillez le E-scooter sur l'App felyx pour démarrer le trajet et se termine dès que vous sélectionnez l'option de fin de trajet qui sera suivie d'une confirmation automatique que le trajet est terminé, tel qu'indiqué sur l'App felyx. Le Contrat Individuel de Location ne sera considéré comme terminé que lorsque vous aurez reçu la confirmation de la fin du trajet (la « **Confirmation de Fin de Trajet** ») et ii) l'accomplissement des obligations incluses dans l'article 2.6.3, tel que prouvé de la manière décrite dans l'article 2.6.4. Si vous avez arrêté d'utiliser le E-scooter felyx avant d'avoir reçu la Confirmation de Fin de Trajet, le Contrat Individuel de Location restera en vigueur et vous serez tenu de payer l'utilisation de nos Services en conséquence.



VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

- 2.3.2. Un Contrat Individuel de Location peut être conclu pour une durée maximale et continue de quarante-huit (48) heures (la « **Durée Maximale** »).
- 2.3.3. Vous ne devez pas autoriser ou permettre à des tiers d'utiliser les Services felyx et de conclure ainsi des Contrats de Location Individuels en utilisant votre Compte Utilisateur (l'« **Utilisation Frauduleuse** »). Lorsque felyx soupçonne raisonnablement une Utilisation Frauduleuse, felyx se réserve le vous imposer une pénalité contractuelles dont le montant est indiqué dans la Liste de Frais ci-jointe et de vous tenir responsable de tous les autres coûts et dommages encourus par felyx découlant ou résultant d'une Utilisation Frauduleuse.
- 2.3.4. Avant la conclusion du Contrat de Location Individuelle, le Client doit prendre connaissance des Conditions applicables à ce moment-là et obtenir les informations raisonnablement requises par le Client sur le site Internet de felyx, telles que les FAQ. Le Client doit également s'assurer que la portée disponible de l'E-scooter est suffisante pour stationner l'E-scooter dans une zone de service à la fin du Contrat Individuel de Location.

2.4. Signalement de Dommages

- 2.4.1. Préalablement à l'utilisation de nos E-scooters et/ou à la conclusion du Contrat Individuel de Location ou à tout moment pendant votre utilisation des Services, vous devez soigneusement inspecter, vérifier, évaluer et signaler tout défaut visible, dommage, salissure importante (les « **Dommages** ») sur le E-scooter felyx. Ces Dommages doivent être signalés avant la conclusion du Contrat Individuel de Location et l'utilisation de nos Services, via l'App felyx ou en contactant notre Service Client par le biais des coordonnées indiquées sur l'App felyx. En l'absence d'une telle notification, il sera considéré que l'E-scooter a été accepté par vous dans un état non endommagé. Si des Dommages ont déjà été signalés par les clients précédents, tel que cela est indiqué dans la liste actuelle des Dommages sur l'App felyx, et en l'absence de toute déclaration relative à des Dommages supplémentaires de votre part, felyx se réserve le droit de considérer cette liste de Dommages comme exacte.
- 2.4.2. Si le E-scooter utilisé semble défectueux avant votre utilisation ou à tout moment pendant votre utilisation, vous devez immédiatement cesser de l'utiliser, en informer immédiatement felyx et suivre toutes les instructions fournies par felyx.
- 2.4.3. Si felyx constate des Dommages, avant ou pendant votre utilisation de nos Services, qu'ils vous soient imputables ou non, felyx se réserve le droit de faire cesser immédiatement et/ou d'interdire l'utilisation du E-scooter, dès lors que felyx estime que cela est nécessaire.

2.5. Conformité

- 2.5.1. Pendant toute la durée de votre utilisation de nos Services, vous êtes personnellement et intégralement tenu d'appliquer et de respecter toutes les lois et réglementations applicables dans le pays où vous utilisez nos Services, y compris, notamment, le port du casque, ou toutes les règles et réglementations applicables à la circulation ou au stationnement ; ainsi que les instructions et règles ponctuellement communiquées par felyx.
- 2.5.2. Le non-respect de l'obligation susmentionnée peut entraîner des amendes, des pénalités (y compris les pénalités contractuelles telles qu'indiquées dans la [Liste des Frais](#)), la perte du permis de conduire et/ou la résiliation immédiate de votre Contrat-Cadre et/ou de tout Contrat Individuel de Location.
- 2.5.3. En concluant le Contrat-Cadre et le Contrat Individuel de Location, vous vous engagez à utiliser les E-scooters avec prudence et diligence et à en assurer la sécurité à tout moment.

2.6. Fin du Contrat Individuel de Location – Parking

- 2.6.1. Conformément à l'**article 2.3.1** ci-dessus, le Contrat Individuel de Location ne sera considéré comme terminé que lorsque vous aurez reçu la Confirmation de Fin de Trajet.
- 2.6.2. En plus du terme stipulé dans la clause 2.6.1. ci-dessus, felyx se réserve le droit de résilier unilatéralement et avec effet immédiat le Contrat Individuel de Location et le Contrat-Cadre, si, après évaluation par felyx des circonstances pertinentes, une telle action est jugée nécessaire et raisonnable.
- 2.6.3. Il ne peut être mis fin au Contrat Individuel de Location que si le E-scooter est garé dans la Zone de Service, conformément aux instructions de felyx et en conformité avec les lois et règlements applicables en matière de stationnement dans le pays où vous utilisez nos Services. Dans la Zone de Service, vous devez garer l'E-scooter felyx de manière à ne pas bloquer ou obstruer les entrées des bâtiments ou ne pas entraver la circulation sur la voie publique ou sur les autres espaces publics, les routes et les trottoirs (par exemple, pour les piétons ou les personnes handicapées ou à mobilité réduite). Vous devez vous assurer que l'E-scooter est garé de façon être facilement accessible et disponible pour une utilisation ou une récupération ultérieure par felyx ou d'autres clients ayant l'intention d'utiliser nos Services.
- 2.6.4. Afin de permettre à felyx de s'assurer du respect des règles énoncées à l'**article 2.6.3**. ci-dessus, felyx vous demandera de prendre une photo de fin de trajet sur laquelle le E-scooter felyx est clairement visible et de télécharger cette photo sur l'App felyx (la « **Photo de Fin de Trajet** »). Votre Contrat Individuel de Location ne sera résilié qu'après le téléchargement de la Photo de Fin de Trajet sur l'App felyx et la réception de la Confirmation de Fin de Trajet.
- 2.6.5. Dans le cas où votre parcours se termine en dehors de la Zone de Service et ne peut plus être poursuivi, vous devez immédiatement en informer notre Service Client et demander le verrouillage du E-scooter et par

VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

- conséquent la fin du trajet. Dans cette hypothèse, vous serez responsable et vous devrez dédommager felyx de tous les coûts associés au transfert du E-scooter Felyx dans la Zone de Service, à moins que le trajet n'ait pu être poursuivi pour des raisons qui ne vous sont pas imputables.
- 2.6.6. felyx peut vous demander de prendre une photo du l'E-scooter garé afin de déterminer si vous avez garé l'E-scooter conformément à toutes les règles et réglementations applicables, y compris les instructions de felyx à ce sujet.
- 2.6.7. Tout manquement aux obligations énoncées dans le présent **article 2.6** ou aux lois et règlements applicables pourra faire l'objet de sanctions administratives ou contractuelles (telles qu'indiqué dans la [Liste des Frais](#)).
- 2.6.8. Si, pour quelque raison que ce soit, le Contrat Individuel de Location ne peut pas être résilié conformément aux instructions stipulées dans le présent article 2.6, vous devez immédiatement en informer notre Service Client par le biais des coordonnées indiquées sur l'App felyx, collaborer avec notre Service Client et suivre toutes les instructions fournies par celui-ci. S'il est établi que la fin du Contrat Individuel de Location n'est pas due à un acte ou une omission de votre part, après vérification et enquête interne, felyx peut décider de vous rembourser les frais associés à votre Contrat Individuel de Location au prorata temporis

3. Obligations Supplémentaires et Interdiction

- 3.1.1. En concluant un Contrat Individuel de Location afin d'utiliser les Services de felyx, vous vous engagez à respecter à tout moment les obligations et les interdictions d'utilisation suivantes :
- (a) vous utiliserez le E-scooter de felyx avec soin et conformément aux instructions de felyx, aux lois et règlements applicables en matière de circulation, y compris, notamment, les règles et règlements relatifs au Code de la route ou au stationnement ;
 - (b) vous mettrez fin à la période de location, vous garerez correctement le E-scooter dans la Zone de Service et vous restituerez que le E-scooter est dans l'état dans lequel vous l'avez reçu (exception faite de l'usure normale et l'état de consommation de la batterie) ;
 - (c) vous signalerez immédiatement tout dommage du E-scooter felyx au Service Client
 - (d) vous verrouillerez l'E-scooter de felyx à la fin de chaque utilisation via l'App elyx et/ou en contactant notre Service Client si nécessaire ;
 - (e) vous vous assurerez que le E-scooter de felyx est utilisé uniquement lorsqu'il est en état de circuler et de fonctionner en toute sécurité ;
 - (f) vous fournirez toute la coopération nécessaire en cas de demande de compensation d'un tiers ou pour nous défendre contre des réclamations de tiers, et vous remplirez et signerez tous les documents nécessaires à cet égard ;
 - (g) en cas d'accident, de dommage ou de perte du E-scooter, vous ferez une déclaration à la police locale et vous soumettrez à felyx, dès que possible, un constat amiable d'accident dûment rempli et signé le cas échéant ;
 - (h) si les autorités demandent à felyx de leur communiquer l'identité du conducteur ou de l'utilisateur du E-scooter, vous fournirez à felyx une assistance adéquate et coopérerez avec felyx à la demande de Felyx ;
 - (i) vous mettrez immédiatement fin au trajet si un voyant d'avertissement s'allume sur l'écran du tableau de bord, et vous contacterez le Service Client pour déterminer si votre trajet peut être poursuivi ;
 - (j) vous n'utiliserez pas le E-scooter felyx si vous ne respectez pas les conditions d'utilisation de nos Services telles qu'énoncées dans les présentes CGU, par exemple si vous n'avez pas encore atteint l'âge légal pour conduire un cyclomoteur, si vous n'êtes pas en possession d'un certificat légal valide de cyclomoteur ou d'un permis de conduire valide vous permettant de conduire un E-scooter felyx (dans le pays où vous utilisez le E-scooter), ou si vous n'êtes pas autorisé de toute autre manière à utiliser nos Services ;
 - (k) vous n'utiliserez pas le E-scooter felyx sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments pouvant affecter la capacité à conduire. Une interdiction stricte de l'alcool s'applique, le taux d'alcoolémie maximal est donc de 0,0‰ ;
 - (l) vous n'utiliserez pas l'E-scooter felyx pour des parcours transfrontaliers, pour de la conduite hors route, des événements de sport automobile ou toute forme de course, que ce soit ou non sur des routes publiques ou sur des pistes de course, des circuits et autres, ou pour vous entraîner ou pour participer à des compétitions de vitesse, de régularité ou d'agilité ;
 - (m) vous n'utiliserez pas ou ne garerez pas l'E-scooter felyx sur des routes non pavées, dans des ponctuellement zones fermées/inaccessibles (notamment la nuit), ou dans des propriétés privées ou autres zones pour lesquelles l'E-scooter n'est pas adapté ;
 - (n) vous ne sous-louerez pas l'E-scooter felyx et vous ne permettrez pas à des tiers d'utiliser les E-scooters par le biais de votre Compte Utilisateur ;
 - (o) vous n'utiliserez pas l'E-scooter felyx pour des essais de véhicules, des leçons de conduite ou le transport commercial de passagers ;
 - (p) vous n'utiliserez pas l'E-scooter felyx pour transporter des substances hautement inflammables, toxiques ou potentiellement dangereuses, lorsque celles-ci dépassent de manière significative les quantités domestiques normales ;



VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

- (q) vous ne transporterez pas d'objets, de personnes ou de substances avec le E-scooter felyx qui, en raison de leur nature, de leur taille, de leur forme ou de leur poids, compromettent la sécurité de la conduite ou peuvent endommager le E-scooter felyx (la charge maximale acceptée est de 150 kg) ;
- (r) Vous n'utiliserez pas l'E-scooter felyx pour fournir des services de coursiers ou toute autre activité de nature commerciale ;
- (s) vous n'utiliserez pas le E-scooter felyx pour commettre des infractions ou des crimes ;
- (t) vous ne transporterez pas plus de passagers que le nombre autorisé par la carte grise ;
- (u) vous n'effectuerez pas de réparations ou de modifications sur l'E-scooter felyx vous-même, ni ne permettrez que de telles actions soient effectuées par des tiers pendant la durée de votre Contrat Individuel de Location ;
- (v) vous n'utiliserez pas l'App felyx ou votre Compte Utilisateur pour recueillir des données (#véhicule, #conduite). Si felyx a des motifs raisonnables de soupçonner que vous commettez de telles actions, felyx se réserve le droit de bloquer de manière permanente ou temporaire l'accès à votre Compte d'Utilisateur et de prendre toute mesure légale que felyx estime nécessaire.

4. Sanctions

- 4.1.1. Vous serez personnellement et intégralement responsable et vous paierez toutes les contraventions, frais, pénalités, coûts et tout autre montant exigé par les autorités gouvernementales et/ou les autorités répressives, y compris, notamment, les contraventions de stationnement ou celle résultant d'une violation du Code de la route ou d'une utilisation inappropriée, illégale ou non conforme des E-scooters felyx, ou toutes les pénalités et tout autre montant exigé par felyx et indiqué dans la [Liste des Frais](#) pour tout acte ou omission de votre part en violation des présentes CGU (les « **Sanctions** »).
- 4.1.2. Dans l'hypothèse où felyx paie les contraventions en votre nom, vous vous engagez à rembourser immédiatement felyx pour tout paiement de ces contraventions et tous les frais connexes encourus par felyx pour gérer le paiement de l'amende en votre nom. felyx peut prélever ces contraventions et tous les frais connexes sur le moyen de paiement que vous avez choisi ou, si cette action s'avère infructueuse (par exemple en raison d'une insuffisance de fonds disponibles), felyx se réserve le droit de vous demander un paiement immédiat des contraventions.

5. Frais, paiements, litiges et recouvrement de créances

5.1. Frais

- 5.1.1. En concluant un Contrat Individuel de Location, vous acceptez le prix par minute (les « **Frais** »), tel que ponctuellement ajusté par felyx, pour l'utilisation de nos Services, tels qu'indiqués dans la [Liste des Frais](#) et affichés sur le site internet de felyx et sur l'App felyx.
- 5.1.2. Les Frais totaux sont calculés pour chaque trajet (c'est-à-dire pour chaque Contrat Individuel de Location), à compter du moment où vous déverrouillez l'E-scooter et jusqu'au moment où l'E-scooter est verrouillé par le biais de votre Compte Utilisateur au sein de l'App felyx.
- 5.1.3. Si vous ne parvenez pas à verrouiller le E-scooter et donc à mettre fin à un trajet pour des raisons qui ne vous sont pas imputables, felyx peut, à sa discrétion, décider de vous rembourser les minutes non consommées au cours du Contrat Individuel de Location. Pour en faire la demande, vous devez informer immédiatement notre Service Client.
- 5.1.4. A la fin de chaque trajet, l'App felyx vous présentera un aperçu de votre trajet et le montant des Frais calculés pour le trajet en question. Le cas échéant, l'aperçu du trajet comprendra également les frais relatifs aux éventuelles Réservations Prolongées.

5.2. Paiement

- 5.2.1. Afin de permettre le traitement de la facture pour l'utilisation de nos Services, vous devez créer un Profil de Paiement associé à votre Compte Utilisateur sur l'App felyx. Vous ne pouvez utiliser nos Services que si vous avez fourni l'ensemble des informations nécessaires et que vous avez terminé la création du Profil de Paiement au sein de l'App felyx. Vous êtes personnellement et intégralement responsable de l'exactitude et de la mise à jour des informations de votre Profil de Paiement. Toute modification du Profil de Paiement ne peut être effectuée que par vous et uniquement par le biais de l'App felyx.
- 5.2.2. Les paiements ne peuvent être effectués que par les moyens de paiement prévus sur l'App felyx pour le pays spécifique où vous utilisez nos Services. felyx peut discrétionnairement, décider de suspendre, de modifier ou remplacer certains moyens de paiement acceptés sur l'App felyx. Vous pouvez sélectionner et/ou changer votre moyen de paiement préféré pour le trajet ou pour la conclusion du Contrat Individuel de Location à tout moment pendant la durée du Contrat-Cadre. Vous ne pouvez le faire que par le biais de l'App felyx.
- 5.2.3. Dans le cas où votre paiement ne peut pas être traité par felyx pour une raison quelconque, notamment en raison de provision insuffisante ou de l'inexactitude ou de l'expiration des informations de votre Profil de Paiement, felyx se réserve le droit de suspendre votre Compte Utilisateur jusqu'au règlement du paiement suspendu. En outre, si le règlement de la somme due n'est pas effectué dans les délais déterminés par felyx,



VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

tels qu'ils vous sont notifiés, felyx se réserve le droit de céder sa créance à une agence de recouvrement. Tous les coûts et frais associés à la cession de votre paiement impayé à une agence de recouvrement de dettes seront à votre charge.

5.3. Facturation des tiers

- 5.3.1. Si vous créez votre Profil de Paiement en utilisant les données d'un tiers (entité, société ou individu), vous vous engagez à obtenir le consentement écrit préalable de ce tiers. felyx se réserve le droit de demander des preuves à cet égard, et vous devez fournir ces preuves sur première demande de felyx. Ce consentement s'applique aussi bien au paiement des services de felyx qu'aux frais supplémentaires ou amendes éventuellement dus, comme prévu dans les présentes conditions.
- 5.3.2. felyx est en droit, sans toutefois y être obligé, de contacter directement le tiers dont vous avez fourni les coordonnées de paiement afin de vérifier que vous avez effectivement obtenu son consentement. S'il s'avère que vous n'avez pas obtenu son consentement, felyx aura le droit de suspendre, de désactiver ou de bloquer immédiatement, temporairement ou définitivement, l'accès à votre Compte Utilisateur sur l'App felyx.
- 5.3.3. Si vous n'avez pas obtenu l'autorisation de faire établir la facture au nom d'un tiers et que, par conséquent, felyx se retrouve avec des créances impayées pour la location du E-scooter felyx, vous devez immédiatement vous acquitter du montant des factures impayées et vous serez personnellement et intégralement responsable de toute perte ou préjudice encouru par felyx.

6. Accidents

- 6.1. En cas d'accident, vous devez immédiatement le signaler au Service Client et faire constater l'accident par police locale. Si, pour quelque raison que ce soit, la police refuse de procéder au constat des circonstances de l'accident pour quelque raison que ce soit, vous devez immédiatement le signaler au Service Client de felyx, dans les trois (3) jours par le biais des coordonnées fournies sur l'App felyx et/ou sur le site Web de felyx et fournir tout élément pertinent relatif à cet accident. Vous devez discuter de la procédure à suivre avec le Service Client et suivre toutes les instructions fournies en conséquence, que l'accident ait été causé par vous ou par un tiers. Vous ne pouvez pas quitter le lieu de l'accident avant que :
 - la police ait terminé d'effectuer le constat de l'accident (ou, si cela n'est pas possible, après avoir informé l'équipe du Service Client de felyx ait été informée conformément à l'article 6.1. ci-dessus) ; et
 - felyx ait été consulté et que toutes les mesures de préservation des preuves et de minimisation du dommage aient été prises ; et
 - le E-scooter felyx ait été remis à une entreprise de réparation et de récupération, ou que vous ayez garé ou déplacé en toute sécurité le E-scooter comme cela vous a été explicitement demandé par felyx, conformément à nos conseils et à nos instructions.
- 6.2. En cas d'accident impliquant un E-scooter felyx, vous ne pouvez accepter aucune responsabilité ni émettre aucune déclaration de responsabilité à cet égard. Si vous faites néanmoins une déclaration de responsabilité, celle-ci n'engage que vous. Ni felyx ni ses assureurs ne sont liés par une telle déclaration ou un tel engagement.
- 6.3. Si accident a été causé par vos actions ou vos omissions ou par celles d'un tiers, un formulaire de constat d'accident sera mis à votre disposition après la déclaration de l'accident. Vous devrez remplir intégralement ce formulaire de déclaration d'accident et en retourner une copie physique et/ou électronique à felyx sous sept (7) jours. Si felyx n'a pas reçu le formulaire de déclaration d'accident dans ce délai, l'accident ne pourra pas être pris en charge par la compagnie d'assurance. Dans ce cas, felyx se réserve le droit de vous facturer tous les coûts liés à l'accident et aux dommages causés aux personnes, objets ou véhicules résultant de l'accident. felyx souhaitant éviter au maximum de vous facturer ces frais, nous pourrions transmettre vos coordonnées à notre compagnie d'assurance, qui tentera à nouveau de récupérer auprès de vous le formulaire de déclaration d'accident.

7. Assurance

- 7.1. felyx souscritra à toutes les assurances nécessaires afin de fournir les Services en vertu de la loi et des règlements applicables, tel qu'une l'assurance responsabilité civile.
- 7.2. Toute couverture d'assurance souscrite par felyx conformément aux présentes CGU est soumise aux termes et conditions du certificat et/ou de la police d'assurance de felyx pour le pays spécifique dans lequel vous utilisez nos Services au moment de l'accident.
- 7.3. Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'assurance de felyx, y compris les polices d'assurance/certificats et les conditions respectives de prise en charge sur le site internet de felyx. Nous vous conseillons vivement de lire attentivement la police d'assurance pertinente et les conditions applicables dans le pays où vous utilisez nos Services. Le non-respect de la police d'assurance et des conditions peut entraîner le rejet de votre demande de prise en charge.

8. Responsabilité et indemnisation

8.1. Responsabilité de felyx



VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

- 8.1.1. Sous réserve de la législation applicable (au client), felyx n'est pas responsable, sauf dans le cas d'un acte ou d'une omission délibérée ou d'une imprudence délibérée de la part de felyx. Si la responsabilité de felyx est engagée, elle serait limitée au montant payé par l'assureur à felyx en vertu de la police d'assurance applicable, sous réserve de la législation applicable. Felyx ne saurait être tenu responsable de la perte ou de l'endommagement de tout effet personnel que le Client stocke, transporte ou oublie par inadvertance sur ou dans le E-scooter felyx.

8.2. Votre Responsabilité et Indemnisation

- 8.2.1. Vous êtes personnellement et intégralement responsable de toutes les pertes, dommages et préjudice directs et indirects liés à ou découlant de votre utilisation de nos Services. Cela inclut, notamment, tout préjudice, dommage et coût lié à ou résultant de tout vol ou de tout dommage au E-scooter felyx et/ou aux accessoires connexes, tous les coûts et paiements encourus par felyx en cas d'accidents qui incluent, notamment d'éventuels frais d'expertise, les coûts de récupération, ou toutes autres sanctions administratives et contravention.
- 8.2.2. Toute utilisation de fonctionnalités additionnelles fournies par felyx sur l'E-scooter felyx (telles que le support pour téléphone portable) se fait à vos risques et périls. Vous serez seul responsable de tous les coûts et dommages encourus à la suite de l'utilisation des fonctionnalités additionnelles.
- 8.2.3. Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de dégager felyx de toute responsabilité, contre toutes les contraventions, pénalités, réclamations, actions, responsabilités, pertes, dépenses, dommages et tous les autres frais (y compris tous les frais juridiques) découlant directement ou indirectement de ou liés à votre utilisation de nos Services non conforme aux présentes CGU, qu'elle soit délibérée ou qu'elle résulte de votre négligence; vos manquements aux présentes CGU, qu'ils soient intentionnels ou qu'ils résultent de votre négligence; toute fausse déclaration intentionnelle ou par négligence en rapport avec le contenu et les informations que vous fournissez directement ou indirectement par le biais de l'App felyx ; (iv) tout décès ou dommage corporel causé à toute personne tout dommage, toute perte ou destruction de tout bien matériel résultant de votre utilisation de nos Services non conforme aux présentes CGU, qu'elle soit délibérée ou qu'elle résulte de votre négligence; et toutes contravention ou autres pénalités résultant de votre utilisation de nos Services non conforme aux présentes CGU, qu'elle soit délibérée ou qu'elle résulte de votre négligence. Votre obligation d'indemniser felyx se maintiendra en cas de résiliation de tout Contrat Individuel de Location et/ou du Contrat-Cadre.
- 8.2.4. En cas de violation des présentes CGU, felyx peut, discrétionnairement, décider de suspendre ou de désactiver temporairement ou définitivement votre Compte Utilisateur avec effet immédiat. felyx fournira des efforts raisonnables pour vous informer de toute action de ce type.

9. Résiliation du Contrat-Cadre

- 9.1. Le Contrat-Cadre est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié par l'une ou l'autre des parties à tout moment sous réserve d'un préavis accordé à l'autre partie. Si vous souhaitez résilier le Contrat-Cadre, vous pouvez le faire en adressant un e-mail à notre Service Client dont les coordonnées sont indiquées sur le site internet de felyx et/ou au sein de l'App felyx. Dans cette hypothèse, la résiliation du Contrat-Cadre ne sera effective que si et quand elle vous sera confirmée par felyx. Une telle résiliation entraînera la suppression/désactivation de votre Compte Utilisateur.
- 9.2. felyx peut, à sa discrétion, décider de suspendre ou de résilier définitivement ou temporairement le Contrat-Cadre avec effet immédiat et sans préavis en cas de violation des présentes CGU.
- 9.3. En cas de résiliation, felyx (1) suspendra et/ou désactivera le Compte Utilisateur et refusera tout accès au Compte Utilisateur ainsi que toute utilisation des Services ; (2) demandera la restitution immédiate du E-scooter felyx en votre possession au moment de la résiliation, le cas échéant ; et (3) prendra toutes les mesures appropriées et nécessaires pour se faire restituer les E-scooter felyx s'ils sont en votre possession au moment de la résiliation.

10. Force Majeure

- 10.1. felyx ne peut être tenu responsable de toute perte, dommage, défaut ou manquement relatif aux Services causé par des circonstances hors de notre contrôle, y compris, notamment, les pannes de connectivité, les pannes de courant, les émeutes, les incendies, les inondations, les tempêtes, les explosions, les guerres, les épidémies, les pandémies, les cas fortuits, les restrictions et les obligations légales et les arrêtés gouvernementaux.

11. Confidentialité et données personnelles

- 11.1. Afin de vous fournir le Service, nous collectons et nous utilisons vos données personnelles. Si vous souhaitez en savoir plus sur la manière dont nous collectons et utilisons vos données personnelles, nous vous invitons à lire notre [Déclaration de Confidentialité](#) disponible sur le site internet de felyx et/ou sur l'App felyx.

12. General

- 12.1. LES PRESENTES CGU, LES CONTRATS INDIVIDUELS DE LOCATION ET LE CONTRAT-CADRE SONT SOUMIS



VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE FELYX DANS LE PAYS SPÉCIFIQUE OÙ VOUS UTILISEZ NOTRE PRESTATIONS DE SERVICE.

AU DROIT BELGE. LE TRIBUNAL DE BRUXELLES EST COMPÉTENT POUR TRANCHER TOUT LITIGE POUVANT DÉCOULER DES PRÉSENTES CONDITIONS, DU CONTRAT DE LOCATION INDIVIDUEL ET DU CONTRAT-CADRE OU Y ÊTRE LIÉ.

- 12.2.** Dans l'hypothèse où l'une disposition des présentes CGU est jugée comme étant invalide, illégale ou inapplicable par un tribunal ou une autorité compétente, cette disposition sera supprimée des présentes CGU, et le reste des CGU continuera à être valide et applicable dans toute la mesure permise par la loi.
- 12.3.** Vous ne pouvez, à aucun moment, céder ou transférer à des tiers les droits et obligations découlant des présentes CGU. Toute cession de ce type sera considérée comme nulle.
- 12.4.** Les droits et obligations qui, en raison de leur nature, devraient survivre à la résiliation et à l'expiration des présentes CGU, du Contrat Individuel de Location et du Contrat-Cadre, survivront à cette résiliation ou expiration.
- 12.5.** felyx peut modifier les présentes CGU à tout moment, y compris la [Liste des Frais](#), sans préavis. Tout amendement ou révision entrera en vigueur à partir de la date à laquelle les CGU mises à jour sont disponibles sur le site web de felyx et/ou l'App felyx, et dès que vous aurez été informé de ces modifications ou révisions. Votre utilisation continue des Services felyx, après tout amendement ou révision, sera considérée comme votre acceptation des amendements ou révisions concernés. Le client peut résilier le contrat-cadre conformément aux présentes conditions si les modifications ne sont pas acceptables pour le Client.